



Paris, le 18 septembre 2010

Madame BACHELOT NARQUIN
Ministre de la santé, de la jeunesse et des sports
Ministère de la santé
14 avenue Duquesne
75007 PARIS

Lettre recommandée avec AR

Objet : Préavis de grève spécifique aux infirmiers anesthésistes.

Madame la Ministre,

Après plusieurs semaines de grève et de forte mobilisation de l'ensemble de la profession, les propositions du ministère de la santé concernant les conditions d'accès au master pour l'ensemble de la profession, l'allongement de la durée de carrière et la revalorisation salariale des infirmiers anesthésistes s'avèrent inacceptables au regard des promesses antérieures et des attentes de la profession.

En conséquence, notre organisation décide d'appeler les infirmiers anesthésistes D.E, cadres et étudiants infirmiers anesthésistes à une grève nationale reconductible à partir du vendredi 1 octobre 2010, 8 heures.

Ce préavis est valable pour l'ensemble des infirmiers anesthésistes, cadres et étudiants IA des établissements de santé publics et privés.

Le seul service minimum saura être respecté pour la prise en charge des urgences.

Durant le préavis, nous vous demandons d'informer les chefs d'établissements concernés.

Conformément aux articles L2512-2 et suivants du Code du Travail, nous nous tenons à votre disposition pour entamer de nouvelles négociations.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Marie-Ange SAGET
Présidente